

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024

ID : 001-200070118-20240326-DEL_24_03_26_48-DE



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 25

Représentés : 5

Absents : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 20 mars 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Marie-Ange FAVEL, M. Thierry MICHAL (pouvoir à Mme Fabienne GIMARET), Mme Christelle PAGET, M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme FAUVETTE), Mme Marie-Monique THIVOLLE (pouvoir à M. Romain COTTEY), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Paul FERRE), M. Dominique VIOT,
Secrétaire de séance : Mme Magalie PEZZOTTA

N°2024/03/26/48 – Autorisation de signer le marché de travaux relatif à la démolition de la STEP actuelle et la remise en état du terrain (relance lot n°2) - Travaux de transfert des effluents de Peyzieux-sur-Saône

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles R2123-1 (section 1°), R2123-4 et R2123-5 (procédures adaptées),

Vu la délibération n°2023/03/28/49 du 28 mars 2024, autorisant le Président à signer le lot n°1 (création d'un poste pneumatique) du marché de travaux relatif au transfert des effluents de Peyzieux-sur-Saône et déclarant infructueux le lot n°2 (démolition de la STEP et remise en état du terrain) car la seule offre reçue pour ce lot était "inacceptable" (montant trop élevé),

Vu l'avis d'appel public à concurrence paru le 08 décembre 2023 au BOAMP,

Vu le procès-verbal de classement des offres établi le 20/02/2024 après réunion de la CEO et complété le 14/03/2024 (après la phase de négociations avec les 2 candidats),

Vu les crédits inscrits au budget,

M. DESCHIZEAUX, Président, propose au Conseil communautaire d'autoriser la signature d'un marché de travaux relatif à la démolition de la STEP actuelle de Peyzieux-sur-Saône et la remise en état du terrain (suite à la relance du lot n°2 dans le cadre du transfert des effluents de Peyzieux-sur-Saône).

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

AUTORISE le Président à signer le marché de travaux, ainsi que tout acte modificatif unilatéral entraînant une modification inférieure ou égale à 15% du montant, avec l'entreprise et pour le montant ci-après précisés :

N° du lot	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT DE L'OFFRE "APRES NEGOTIATION" (DQE)
Relance Lot n°2	DÉMOLITION DE LA STEP ET REMISE EN ÉTAT DU TERRAIN (Transfert des effluents de Peyzieux-sur-Saône)	SCTP (Société Charolaise de Travaux publics) Siège social : 71603 PARAY-LE-MONIAL Agence : 69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS	127 021,00 € HT soit 152 425,20 € TTC

PRECISE que le marché est conclu à compter de sa notification et qu'il prendra fin à l'issue de la réception définitive des derniers travaux achevés, y-compris la levée des réserves. La période de préparation sera de 4 semaines et la période d'exécution des travaux ne pourra pas dépasser le délai plafond de 12 semaines.

Le montant estimatif total de l'opération de travaux (avec ceux du lot n°1) est ainsi porté à 626 831 € HT (soit 752 197,20 € TTC).

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 26 mars 2024

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX